

# Université Aix-Marseille: le privé prend (aussi) la truelle

## Eiffage va construire le nouveau quartier des Facultés

**L**a fracture entre l'imposante et élégante face de Droit et sa sinistre voisine de Lettres? Oubliée. D'ailleurs, celle-ci n'a plus de rien que l'on puisse qualifier de sinistre. Les deux campus n'en font plus qu'un, on a même installé une passerelle entre les deux. Au sens figuré mais surtout au sens propre. De nouveaux aménagements sont sortis de terre, des restaurants universitaires, des bibliothèques monumentales, des amphis dernier cri. Nous sommes à la fin de l'année 2015 et le président d'Aix Marseille-Université, depuis son bureau central dans les jardins du Pharo à Marseille, refait l'histoire... Il pense à l'époque où l'université était divisée en trois entités. Il pense à l'appel à projets lancé en février 2008 pour faire partie des Opérations campus. Il pense aux 500 millions d'euros en capital que l'État a alors délivré, puis à la fusion de Cézanne, Provence et Méditerranée, aux 127 millions d'euros que l'Europe s'est proposée de prêter à travers sa banque européenne d'investissement.

### 25 ans d'entretien par Eiffage

Enfin, il pense à ce 6 mai 2014 au Pharo: 37 classeurs remplis de feuilles à parapher avec le groupe Eiffage pour un partenariat public-privé. C'est le même type de partenariat qui conduit la couverture du stade Vélodrome ou le chantier de la L2: plus d'argent cash dans le public, on fait donc appel aux entreprises.



Le nouveau visage du quartier des facultés est en train de se dessiner.

/ PHOTO SERGE MERCIER

C'est ce qu'a fait AMU. "C'est un grand jour pour nous tous", se plaisait à répéter Yvon Berland, hier.

Un grand jour, malgré les réserves du gouvernement actuel sur ce genre de PPP, alors que l'ancien y était favorable. "Il est vrai que la ministre d'État déléguée à l'Enseignement supérieur et à la communication a émis des réserves sur ces partenariats, reconnaît Yvon Berland. Mais après étude de notre dossier, elle a jugé qu'il était très clair, sérieux, et a décidé de nous laisser continuer sur cette voie, ce ne sera pas le cas d'autres opérations

similaires. La ministre viendra même visiter notre campus, prochainement." Ce PPP signifie que la société Eiffage assure la conception, la construction, la réhabilitation puis la maintenance de l'équipement pendant 25 ans... Et pendant 25 ans, AMU paie un loyer à l'entreprise de plus huit millions d'euros hors taxe par an. Eiffage assure une trentaine d'opérations sur le même type de partenariat. Ce que la société y gagne? "Ce qu'on cherche avant tout, c'est créer de la valeur pour notre entreprise, et faire travailler nos personnels, assure Olivier de Guinaumont, prési-

dent de Melaudix, filiale à 100% d'Eiffage. *Nous ne sommes pas des investisseurs!*" Du côté d'AMU, on assure que ce partenariat est le seul moyen de réaliser une opération d'une telle envergure. Pourquoi ne pas utiliser simplement ces 500 millions d'euros délivrés par l'État? "Cet argent est tout simplement placé, nous apprend Yvon Berland. L'État a souhaité que nous ne réalisions nos opérations qu'avec les intérêts du capital. Ces 500 millions rapportent un bénéfice annuel avec lequel nous prévoyions des emprunts, qui eux-mêmes vont permettre de faire les travaux, tout de suite. C'est comme si vous achetiez une maison: on vous donne 500 millions que vous ne pouvez pas utiliser tout de suite. Vous les placez, et c'est avec les intérêts que vous achetez votre bien. Vous empruntez donc, et vous remboursez pendant 25 ans avec les intérêts du capital que vous avez placé."

"Le problème que l'on rencontre souvent dans les constructions traditionnelles, c'est la maintenance. On est tout content de notre nouveau bâtiment, ensuite il faut le tenir à niveau et c'est souvent là que les problèmes commencent: il faut de nouvelles financements, les universités n'en ont plus et l'État rencontre des difficultés à les accompagner dans ce domaine. Un des avantages du PPP, c'est que les lieux seront maintenus en l'état par Eiffage, pendant 25 ans." Rendez-vous donc dans 25 ans pour s'en assurer.

Nadia TIGHIDET